### **RID 2019 Bayonne**

### **Dossier de candidature**

### **Trophées Diversité et Inclusion**

Organisés par l’ASMP en partenariat avec Les défis de la diversité, l’AGRH, l’IAS, l’AFMD

**Nom de l’organisation** qui souhaite candidater:

Adresse :

Code postal **:**  Ville :

Pays :

**Nom et prénom du porteur du projet** présenté :

Tél. : E-mail :

Fonction :

# COMMENT PARTICIPER ?

Pour concourir aux Trophées de la Diversité et de l’Inclusion, il est nécessaire de nous retourner ce dossier complété **en format numérique** avant le :

Chaque dossier reçu sera analysé par les membres du jury qui statuera sur les entreprises nominées et sur les lauréats de l’édition 2019 avant le 15 septembre 2019.

**Un jury composé d’acteurs nationaux et internationaux engagés dans la diversité**

Le jury est présidé par le professeur Jean Marie PERETTI, Président de l’ASMP, Professeur ESSEC Business School Paris et Mr FRIMOUSSE, secrétaire général ASMP. Le jury national est composé d’universitaires et de praticiens représentants les institutions suivantes : les Défis de la Diversité, l’AGRH, l’AFMD ainsi que nos autres partenaires.

**Le formulaire complété est à envoyer par mail à**

Soufyane FRIMOUSSE, secrétaire général ASMP : frimousse\_s@univ-corse.fr

Jean Marie PERETTI, Président ASMP : peretti@essec.edu

# L’ORGANISATION

* **Nombre de salarié-e-s de l’entreprise:**

En France :

Monde :

**CATÉGORIE(S) DANS LAQUELLE/LESQUELLES LA CANDIDATURE EST PRÉSENTÉE**

Les Trophées Diversité et Inclusion 2019 permettront donc de récompenser les entreprises et organisations qui initient et déploient des démarches réfléchies et pérennes dans l’une des catégories suivantes

□ Gestion intergénérationnel.

□ L’intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

□ L’égalité professionnelle hommes/femmes.

□ Egalités des chances et non-discrimination.

**Afin de nous aider à bien comprendre les spécificités et les enjeux de votre démarche, nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre de la façon la plus précise possible en cochant(ci-dessous) la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir.**

# QUESTIONNAIRE

##### **RESUME SYNTHETIQUE DE LA DEMARCHE**

* 1. **Veuillez décrire en quelques lignes, les actions mises en place en lien autour du thème consacré à la catégorie dans laquelle vous soumettez le dossier :** (Maximum 10 lignes)
  2. **Quelle année la démarche a-t-elle été initiée ?**
  3. **Quels sont les objectifs poursuivis ?**
  4. **En quoi cette démarche vous parait-elle innovante et/ou exemplaire ?** (Maximum 5 lignes)
  5. **Quels ont été les moyens alloués aux actions menées sur l’année 2019 ?**
* **Moyens financiers**
* **Moyens humains**
  1. **Qui a été responsable de l’action et quelle est sa position dans l’organisation?**
  2. **Avez-vous des indicateurs de mesure et de suivi de la démarche ? Si oui lesquels ?**
  3. **Donner des exemples des actions menées et de leurs résultats.**
  4. **Quels seraient pour vous les deux facteurs clés de succès les plus importants?** (Maximum 10 lignes)

**RÈGLEMENT TROPHÉES Diversité et Inclusion**

**ARTICLE 1 – DESCRIPTIONS DES TROPHEES**

L’organisateur décernera des Trophées dans les catégories suivantes :

• **Egalité professionnelle Femme – Homme**. Cette catégorie récompense la démarche ou le projet le plus innovant en faveur de la parité femme – homme : actions de sensibilisation et de reconnaissance du travail des femmes, promotions internes, politique de rémunération, accès des femmes aux postes à responsabilité et au comité de Direction… Cette catégorie prime un lauréat.

• **Intégration professionnelle des personnes handicapées**. Cette catégorie récompense la meilleure démarche ou le meilleur projet mis en place dans et hors de l’entreprise pour sensibiliser les salariés, les managers voire le grand public sur les différentes formes de handicap et faciliter le recrutement et l’intégration de salariés en situation de handicap : dispositifs de communication, formation des managers, accueil et condition de travail des personnes en situation de handicap… Cette catégorie prime un lauréat.

• **Intergénérationnel**. Cette catégorie récompense la démarche ou le projet le plus audacieux en matière de promotion de la diversité générationnelle au sein de l’entreprise : programmes de formation au management intergénérationnel, mise en place volontaire d’équipes pluri-générationnelles, organisation de démarches de transfert des compétences détenues par les collaborateurs expérimentés vers de plus jeunes collaborateurs, mise en place de programmes de « reverse mentoring »… Cette catégorie prime un lauréat.

• **Egalités des chances et non-discrimination**.

#### Cette catégorie salue l'implication dans des actions de lutte contre toute forme de discrimination et qui favorise l’insertion professionnelle.

*•* ***Le coup de cœur du jury****.* Parmi les candidats des Trophées, le jury décernera un prix spécial toutes catégories confondues.

**ARTICLE 2 - LES CANDIDATURES**

Pour participer aux Trophées Diversité et Inclusion, les candidats doivent impérativement :

2.1 Avoir mis en place, un projet ou une démarche promouvant la diversité dans une ou plusieurs catégories définies ci-dessus. La période de mise en œuvre ou de déroulement de la démarche doit être comprise entre le 1er janvier le 31 décembre 2019. Le candidat devra être en mesure de justifier les dates de réalisation / mise en œuvre de ses démarches ou projets.

2.2 Compléter le DOSSIER DE CANDIDATURE. Le candidat peut concourir dans plusieurs catégories. Il doit remplir autant de dossiers de candidature que de catégories dans lesquelles il souhaite déposer sa candidature.

Les dossiers de candidature complets être impérativement envoyés par email. Toute candidature ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus ne sera pas prise en considération pour l’attribution d’un trophée.

2.3 Pour compléter votre candidature, il est conseillé de joindre tout document complémentaire permettant au jury de mieux apprécier votre démarche/projet : dossier de presse, photos, dispositifs de communication, charte …

**ARTICLE 3 - JURY - SELECTION DES LAUREATS**

3.1 - L’ensemble des dossiers complets sera examiné par un comité. Le comité effectuera une pré-sélection des dossiers qui seront présentés à la suite d’une évaluation et de rencontres au sein de l’entreprise candidate. A la suite de ce diagnostic, les dossiers seront présentés au jury pour évaluation finale. Pour effectuer sa pré-sélection, le comité se basera notamment sur les critères suivants : originalité de la démarche, caractère innovant des actions mises en place, résultats qualitatifs et quantitatifs.

3.2 - Les membres du jury sont choisis par l’organisateur parmi les spécialistes nationaux et internationaux de la diversité en entreprise.

Le Jury se réunira afin d’examiner la pré-sélection du comité et de désigner les lauréats dans les 5 catégories de Trophées. Les membres du jury ne pourront participer au vote d’un Trophée dans lequel leur entreprise (ou leurs marques) serait soit candidate soit impliquée directement ou indirectement. Les délibérations du jury sont confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix.

**ARTICLE 4 – UTILISATION DU LOGO "TROPHÉES DIVERSITE ET INCLUSION"**

Seuls les lauréats sont autorisés à utiliser les noms et logo « Trophées DIVERSITE ET INCLUSION» dans les formes et conditions transmises par l’organisateur, sur toute documentation commerciale et promotionnelle concernant la société et/ou le dispositif récompensé(e)s.

**ARTICLE 5 - REMISE DES PRIX**

Les prix seront annoncés et remis au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Dakar en décembre 2018 (date prévisionnelle).

**AUTORISATION**

Par la présente, le candidat (prénom, nom, fonction) : Représentant la société :

a) déclare et garantit être titulaire et/ou avoir obtenu toutes les autorisations des titulaires des droits de propriété intellectuelle ou industrielle (marques, dessins et modèles, photos, droits d'auteur, vidéos….) attachés aux démarches présentées ainsi qu’à tout élément du dossier de candidature,

b) autorise l’organisateur à reproduire et représenter ces éléments lors de la remise des prix, dans son site internet ainsi que dans tout autre média quel qu’en soit le support susceptible de traiter des Trophées Diversité et Inclusion au Sénégal et notamment les documents promotionnels des éditions suivantes.

En déposant sa candidature, reconnait avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement du concours CATÉGORIE(S) DANS LAQUELLE/LESQUELLES LA CANDIDATURE EST PRÉSENTÉE

Date : Signature :